Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240524_P_080 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Le jardin de Mirandou » situé sur la commune de Montfaucon en Velay sur les découvertes sensorielles, les temps d'échanges entre parents, enfants et assistantes maternelles qui bénéficient des services des assistantes maternelles du territoire « Loire-Semène » dans le cadre de la journée estivale du Relais petite Enfance.

Le Président,

N° 20240524_P_080

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Le Jardin de Mirandou / Sentier Pieds nus 30 avenue de la gare 43290 Montfaucon en Velay

Pour l'organisation d'une journée sur les découvertes sensorielles et des temps d'échanges en faveur des enfants parents et assistantes maternelles du territoire.

Dates : Le 19 juin 2024

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le : <u>Participants</u>: Parents et enfants et assistantes maternelles du territoire.

Montant : Donativo (don volontaire)

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 24 Mai 2024

AR Prefecture

043-244301131-20240524-20240524_P_080-AU Reçu le 11/06/2024

